

Commission exécutive confédérale - 22 novembre 2007

Actualité

Jean Christophe LE DUIGOU

Nous vivons un moment important dans la mise en œuvre de notre stratégie Cgt. Il y a besoin d'une discussion franche et approfondie à la Commission exécutive. Cela justifie la participation des Secrétaires généraux des fédérations. Cela justifie aussi un rapport tout court pour laisser la place la plus large au débat.

Soyons clairs. Il n'y a aucune rupture dans notre démarche. Nous nous situons dans le prolongement direct du Comité confédéral national des 24 et 25 octobre derniers et de ses conclusions. La déclaration confédérale du 20 novembre apporte des éléments complémentaires d'actualité.

La réflexion collective menée au CCN a permis de préciser la priorité qui doit être celle de la Cgt dans la période : travailler de manière à ce que le plus grand nombre de salariés prennent leurs affaires revendicatives en mai et créer les conditions de débouchés concrets.

Je reviendrai sur 4 points :

- notre priorité de créer un climat revendicatif et ce que cela a changé dans la situation ;
- la manière de bâtir les convergences et revendications ;
- la place de la négociation ;
- quelques questions sur la conduite des mouvements.

1. Il s'agissait de créer partout un climat revendicatif. Cela a permis de changer partiellement la donne.

Nous avons dit et écrit que l'urgence était de démultiplier partout dans les entreprises les contacts avec les salariés et de créer avec eux les conditions pour agir sur leurs revendications.

Le CCN avait appelé les syndicats à réunir les syndiqués et les salariés dans les délais les plus courts afin de débattre avec eux de ces enjeux. Nous n'avons pas pu partout mettre en œuvre cette priorité. Mais cela doit continuer à être une tâche importante de nos syndicats. La réactivité de la Cgt est un enjeu en soi.

La période électorale est maintenant derrière nous. Les résultats de la Présidentielle ont ouvert sur de nouvelles réalités que nous avons besoin de prendre en compte. Nous sommes dans un nouveau contexte social, économique et politique. Le Président de la République a bien sûr toute sa légitimité. Mais il y a aussi l'attente des travailleurs et des citoyens qu'on réponde aux problèmes qu'ils rencontrent. Jusque là le gouvernement s'appuyait sur le résultat de l'élection présidentielle pour tenter d'imposer des réformes et des mesures pourtant contestées. **Ce qui a changé est le fait que nous avons ces dernières semaines réussi à imposer un débat sur le contenu même des réformes. C'est ce à quoi**

ont contribué les mouvements des cheminots, des gaziers, des électriciens, des agents de la RATP, celui des fonctionnaires, les multiples actions sur la question des salaires et des conditions de travail dans le secteur privé.

Au-delà de la solidarité qu'appellent les mobilisations déjà en cours, c'est bien en créant partout un fort climat revendicatif que nous réussissons à amplifier la confrontation indispensable sur le contenu des réformes à mettre en œuvre.

Faire évoluer la situation suppose que la Cgt tout entière s'engage sur une démarche cohérente et soutenue.

Je ne ferai pas ici le bilan complet de la période. Les camarades fortement engagés dans les actions, préciseront dans la discussion leur analyse.

Nous avons incontestablement réussi à créer ce climat revendicatif qui s'est matérialisé dans différents mouvements.

Rappelons aussi quelques points forts :

- les agents des régimes spéciaux vis-à-vis de la réforme que l'on veut leur imposer ;
- la fonction publique sur les questions du pouvoir d'achat, de l'emploi et des missions ;
- les salariés des branches de la construction et du verre et céramique pour la reconnaissance de la pénibilité du travail et leurs revendications du pouvoir d'achat ;
- les ouvriers de la presse parisienne confrontés à la restructuration de la distribution des journaux ;
- les salariés d'entreprises privées sur leurs exigences salariales.

La liste n'est pas exhaustive.

Les manifestations à Paris et en Province qui ont rassemblé plus de 700 000 personnes le 20 novembre, ont matérialisé cette conjonction de préoccupations revendicatives. Une conjonction plus qu'une convergence cependant. La Cgt est décidée à obtenir des négociations véritables sur chacune des grandes exigences posées par le mouvement revendicatif.

Nous estimons que nous avons collectivement franchi une étape. Tout comme l'idée illusoire du « 3ème tour social », la période postélectorale est sans doute dernière nous. Le contenu des réformes que veut appliquer Nicolas SARKOZY, fait désormais l'objet d'une confrontation. Les différents terrains revendicatifs peuvent fournir une assise solide à notre démarche.

2. Nous devons bâtir les convergences à partir d'une amplification du travail sur les revendications.

Une nouvelle fois ces progrès dans la mobilisation nous renvoient au besoin de bâtir les convergences. Pour cela, il faut marcher sur nos deux pieds :

- améliorer la qualité de notre vie syndicale parce que l'outil syndical devient un enjeu stratégique en soi pour agir sur la réalité et finalement sur les événements ;

- renforcer notre capacité revendicative dans la mesure où notre objectif n'est pas seulement de contribuer à faire s'exprimer les mécontentements mais bien de créer les conditions d'une véritable convergence.

Cela implique de ne pas se replier sur la défense fragile de l'existant. Les salariés attendent des réponses nouvelles à leurs problèmes.

Dans ce contexte, concernant les régimes spéciaux, le gouvernement a dû accepter que s'ouvrent des négociations où les syndicats avancent l'ensemble de leurs revendications, y compris si elles contestent son projet.

Cela montre que même face à un gouvernement et à un patronat affichant une grande détermination, il est possible de bousculer leurs scénarios. L'enjeu n'est pas de défendre un statut-quo qui n'est pas satisfaisant pour les salariés. Il est par contre de montrer que le syndicalisme peut contribuer à faire avancer des revendications, à susciter des réponses nouvelles et à obtenir des avancées sociales.

Dans le privé et le public, les salariés expriment de fortes attentes qui restent sans réponse.

Le pouvoir d'achat est amputé par de nombreuses augmentations de prix : produits pétroliers, logement, alimentation, services. Dans les secteurs privé et public, les salaires ne suivent pas...

Les inégalités s'accroissent. La réalité est toujours plus pour les actionnaires, toujours moins pour les salariés. Cela n'est pas acceptable. Cela ne peut pas durer.

Les négociations annuelles obligatoires sont des rendez-vous revendicatifs importants et incontournables dans les entreprises.

Quant aux retraites, tous les salariés sont concernés. La bataille pour sauvegarder et améliorer le système de retraite solidaire est une nouvelle fois engagée et devra s'amplifier. Le rapport du COR discuté hier, qui est consacré à la réforme de 2008, appelle de notre part une mobilisation conjointe des salariés du public et du privé. Une fois de plus, malgré des analyses qui rejoignent sur des points importants nos critiques Cgt, la seule solution qui paraît s'imposer est un nouvel allongement de la durée de cotisation et une baisse des pensions. C'est bien travailler plus longtemps pour des retraites plus basses comme l'ont dit les agents des régimes spéciaux.

La Cgt propose l'instauration d'un socle commun qui garantisse à tous les salariés le droit à la retraite à 60 ans, à taux plein, à partir d'un nouveau mode de calcul de la durée de cotisation incluant les périodes de précarité, d'études, d'apprentissage, de recherche d'un premier emploi, donc bien au-delà de la revendication d'un retour à 37,5 ans. Il s'agit aussi d'assurer un niveau de pension de 75 % du dernier salaire, de revendiquer la reconnaissance de la pénibilité et de situations particulières par le droit au départ anticipé.

La Cgt invite tous les salariés, des petites et grandes entreprises, du public et du privé, à exprimer leurs revendications et à décider d'initiatives d'actions.

L'annonce prochaine de mesures sur le pouvoir d'achat par le Président de la République ne pourra guère faire illusion. Le schéma proposé, un peu plus de concurrence dans la distribution, une nouvelle détaxation et exonération de cotisation pour les compléments de rémunération, le déblocage partiel de l'intéressement et de la participation ne font pas le compte. L'augmentation des salaires, la reconnaissance des qualifications sont incontournables pour que des millions de salariés puissent tout simplement vivre mieux.

Dans l'unité la plus large, il est possible d'obtenir l'ouverture de négociations pour que les revendications de pouvoir d'achat soient satisfaites. C'est bien en obtenant des avancées concrètes pour les salariés que nous ferons la preuve de l'utilité du syndicalisme.

3. Reconnaître la place importante de la négociation.

Nous avons incontestablement un problème à articuler concrètement démarche revendicative globale, mobilisation et négociation. Nous ne sommes plus dans la théorie et la discussion de formules pour notre document d'orientation mais bien sûr dans la mise en œuvre.

La CE confédérale doit revenir sur la démarche collective que nous avons mise en œuvre face à la réforme des régimes spéciaux imposée par le gouvernement. Notons que cette démarche a été quotidiennement concertée entre la confédération et les 3 fédérations, Cheminots, Transports, IEG. Le travail a été matériellement plus difficile avec les organisations interprofessionnelles. Mais nous avons essayé de maintenir le plus de contacts possibles.

Face à la volonté du gouvernement de faire passer en force sa réforme, la démarche de la Cgt a été constante : l'exigence de négociations. L'objectif est de peser sur tout ce qui fait les droits à la retraite et la situation salariale des agents des branches et entreprises publiques concernées. Avec l'ouverture des négociations, une nouvelle étape de la bataille s'est engagée cette semaine. Nous avons besoin d'en débattre pour en maîtriser tous les aspects.

Nous avons diffusé avant-hier une note retraçant les différentes étapes de cette bataille. Je ne la reprendrai pas. Revenons seulement sur la dernière période.

Vendredi 16 novembre, après l'initiative de la Cgt du 13 novembre, commençait à se préciser le cadre de ces négociations tripartites par régime.

Interpellé par la Cgt et d'autres organisations syndicales, le ministre du Travail a choisi de faire adresser ce week-end par les présidents de la Sncf et de la Ratp aux organisations syndicales de leur secteur une lettre directement validée par le gouvernement et précisant le cadre des négociations qui pourraient s'ouvrir.

Il faut noter que si le souci d'« harmonisation des régimes » est mentionné dans ces lettres comme dans la missive de Xavier BERTRAND, il n'est pas fait état explicitement du « cadre global » comme préalable. Bien sûr, celui-ci demeure en arrière-plan tout comme nos désaccords qui sont explicitement évoqués. Il est clair que c'est le rapport de force qui a permis ce déblocage. A quelle condition peut-il servir désormais pour que les négociations débouchent ?

A la suite de discussions dans la branche IEG, une 1^{ère} rencontre s'est tenue dès lundi 19 novembre aux Industries électriques et gazières. Le même processus s'est engagé mercredi à la Sncf et à la Ratp.

Les négociations prévues dans le cycle d'un mois porteront sur 3 catégories de questions :

- les mesures qui tiennent aux règles mêmes de fonctionnement des régimes avec une série de thématiques qui permettent d'ouvrir la négociation sur des points essentiels : calcul des annuités, préservation du niveau des retraites, prise en compte des primes... ;
- les mesures salariales et financières dont le champ est en fin de compte beaucoup plus large que celui proposé initialement par les directions d'entreprise ;
- les mesures complémentaires.

Il est évident par contre que la Cgt avec les fédérations et syndicats concernés abordent ce cycle de négociations avec ses propres objectifs revendicatifs. Nous devons pousser à la prise en compte concrète des propositions de la Cgt pour améliorer les droits des salariés.

Tout comme le gouvernement a son propre cadre pour conduire les négociations, la Cgt travaille avec les organisations concernées à des repères communs à tous pour une harmonisation revendicative.

Il s'agit pour nous de porter l'ensemble des exigences sociales, qu'elles recouvrent des aspects statutaires propres à chacun des régimes, des aspects salariaux et bien sûr le niveau des pensions pour l'avenir. Tout acquis sera un point d'appui pour l'avenir des retraites tant des salariés du public que du privé. C'est notamment le cas en matière de reconnaissance de la pénibilité, de garantie du niveau des pensions, du mode de calcul de la durée de cotisation...

Mais nous ne pouvons moins que jamais en rester au seul plan d'une catégorie de salariés. La négociation va devoir s'articuler à l'ouverture du débat général sur les retraites et le rendez-vous de 2008.

La convergence public-privé devra se traduire par notre capacité à créer les conditions de mobilisation interprofessionnelle sur l'avenir des retraites. Face à un gouvernement qui veut allonger sans fin la durée d'assurance et faire baisser le niveau des pensions, le rapport de force est nécessaire. C'est ce que vise la campagne nationale « Retraites » lancée depuis septembre qui doit prendre une dimension plus importante encore dans l'ensemble de nos organisations. Le numéro spécial Retraite de la NVO est de ce point de vue un outil irremplaçable. Le nombre de commandes a doublé en 8 jours. Nous ne pouvons en rester là.

La Commission exécutive de la Cgt a d'ores et déjà retenu le principe d'une mobilisation interprofessionnelle lors de la conférence tripartite prévue à l'article 27 de la loi Fillon qui doit se pencher sur la revalorisation des pensions. Ce sera l'occasion d'affirmer plusieurs dimensions de la solidarité au sein du salariat : entre privé et public, entre actifs et retraités, entre jeunes et salariés plus âgés, tout cela autour du niveau des pensions.

Le même raisonnement vaut pour les négociations engagées sur le marché du travail et qui se poursuivent toutes les semaines à un rythme soutenu. Nous avons besoin sur cette question de créer un rapport de force dans les semaines qui viennent.

Dans cette phase nouvelle, affirmer les solidarités et les convergences, c'est aussi gagner en compréhension partout sur le contenu des transformations indispensables pour répondre aux attentes des salariés mais réussir aussi à préciser ce que nous entendons faire avancer concrètement dans les négociations professionnelles et interprofessionnelles. La bataille de l'opinion publique est décisive. C'est ainsi que nous contribuerons à faire bouger encore l'état d'esprit. Faire connaître, populariser les propositions de la Cgt reste notre meilleur atout. Il nous faut donc prendre toutes les dispositions pour assurer une Cgt réactive aux évolutions possibles et rapides du contexte revendicatif.

4. Se posent enfin quelques questions au sujet de la conduite du mouvement revendicatif.

La CE confédérale doit porter attention au traitement des positions de la Cgt et de ses principaux responsables dans les médias. Nous avons aussi besoin d'un moment de réflexion collective sur cette situation.

Je distinguerai a priori trois problèmes.

Le premier a trait à la volonté de certains de contester à la Cgt sa responsabilité de conduite du mouvement revendicatif.

Elle peut venir de certains de nos partenaires syndicaux qui n'acceptent pas le rôle central que peut jouer la Cgt vis-à-vis du gouvernement et des directions d'entreprise. Xavier BERTRAND confirmait bien que plusieurs organisations syndicales étaient favorables à la sortie rapide de décrets concernant les régimes spéciaux et s'opposaient à notre proposition de négociations tripartites.

Elle vient aussi de certains responsables politiques. Et là, elle touche à des questions fondamentales de responsabilité des uns et des autres. Un dirigeant de la LCR pouvait ainsi pendant le week-end dénoncer l'initiative de la Cgt en faveur d'une négociation tripartite par régime « de coup de poignard dans le dos du mouvement social ». Le porte-parole du même parti a réitéré des accusations aussi infondées et inacceptables il y a 2 jours.

Il ne saurait être question de laisser quelque dirigeant politique que ce soit, prétendre diriger un mouvement revendicatif qui se développe à partir de préoccupations sociales. Nous ne sommes pas pour la confusion des genres.

La seconde dimension concerne la personnalisation outrancière des positions à laquelle se livrent presse, radio, Tv. Nous savons bien que la période pousse à l'hyper personnalisation des débats et de la communication. On parle même de « peopolisation ». La plupart des journaux, des radios et des TV ont choisi de présenter toutes les initiatives de la Cgt sous le seul jour de décisions personnelles du Secrétaire général.

Un moment significatif a été le choix du Monde de mettre en évidence à la sortie de la longue entrevue avec Xavier BERTRAND, la semaine dernière, la photo mettant en scène Bernard THIBAUT face aux journalistes. L'objectif était d'escamoter le fait que la proposition avancée, ce jour-là, était le produit d'une décision collective des fédérations concernées et de la confédération. L'accumulation d'articles plus ou moins bien informés sur les divergences au sein de la Cgt, mérite d'être regardée avec tout le recul nécessaire. Le comble est sans doute cet éditorial du Figaro du 16 novembre 2007 tablant sur « le conflit dans le conflit » qui allait jusqu'à accréditer que l'origine de la bataille engagée sur les régimes spéciaux, était à trouver au sein de la Cgt et de sa Direction.

Cela mérite sans doute d'être intégré par ceux qui pourraient se laisser tenter par le jeu dangereux de mise en cause des directions syndicales.

Le troisième aspect tient aux rapports avec les adhérents et les personnels. La petite musique visant à opposer la base au sommet a été maniée habilement par certains médias. Il y a besoin de rappeler la conception de la Cgt en matière de négociation et de démocratie.

La Cgt veut placer les négociations et l'action en permanence sous la responsabilité des salariés. C'est pourquoi, sa démarche vise à les consulter et les associer à l'élaboration des revendications, à la définition des formes d'action, à l'appréciation du déroulement de la négociation et de sa conclusion. C'est donc avec eux qu'elle décide en permanence de l'appréciation des acquis ou de l'évolution des décisions patronales et gouvernementales et de l'évolution des formes d'actions. Elle l'appliquera pleinement dans les conflits en cours.

C'est aussi le moyen de s'opposer à un éclatement catégoriel des mouvements revendicatifs que cultivent certains.

La Cgt appuie en permanence sa démarche syndicale sur la recherche des convergences et des solidarités entre les salariés de toutes professions et de toute condition, et sur la démocratie interne avec ses syndiqués et ses organisations et externes, avec les salariés syndiqués ou non, concernés par telle ou telle proposition.

Elle ambitionne une vraie démocratie sociale qui permette aux salariés d'exprimer leurs attentes, de peser sur les choix des entreprises et du gouvernement. Elle agit pour de nouvelles règles de légitimation des acteurs syndicaux, assise sur les choix électoraux des salariés, et de nouvelles règles de validité des accords collectifs appuyé sur la règle majoritaire. Les conflits en cours sont l'occasion de réaffirmer le besoin de transformation des règles de la représentativité.

Notre deuxième pied, celui du déploiement et de la syndicalisation, est essentiel. La syndicalisation de masse des salariés du public et du privé et le respect du droit syndical dans les entreprises est une condition déterminante pour un rapport de force favorable au progrès social, à la reconnaissance et la valorisation du travail salarié, à l'efficacité syndicale sur les aspirations des salariés telles qu'ils les ressentent.

C'est en se syndiquant massivement que les salariés, notamment dans le privé, que les salariés contribueront à ce que la Cgt soit globalement et solidairement plus réactive, et plus efficace pour eux et en conséquence pour l'ensemble des salariés du privé et du public.

J'ajouterai pour terminer la référence à la Conférence sur l'égalité professionnelle que le gouvernement réunira le 26 novembre prochain.

Vous avez reçu une note très complète de Frédérique DUPONT et Ghyslaine RICHARD qu'il nous faut valider.

Nous proposons de distribuer ce jour-là un tract national et de faire du 26 une journée de déploiement revendicatif où sera posée la question des salaires et du pouvoir d'achat des femmes salariées.